



**Représentant français de :**

- Cruelty Free Europe
- Fur Free Alliance (Alliance mondiale contre la fourrure),
- Dolphinaria-Free Europe

**et membre de :**

- CAP Loup,
- EEB (European Environmental Bureau)
- CWS (Center for Whale Research)
- ECEAE (European Coalition to End Animal Testing),

Madame Sylvie Retailleau  
Ministère de l'Enseignement supérieur, de  
la Recherche et de l'Innovation  
1, rue Descartes  
75231 Paris

Vannes, le 13 juin 2022

**Objet : Pour l'arrêt des expériences de nage forcée**

Madame la Ministre,

Je vous contacte au nom de l'association One Voice. Nous avons constaté cette année la publication de Résumés Non Techniques (RNT) français sur la base de données ALURES de l'Union européenne, et nous vous en remercions.

Cependant, nous avons trouvé, parmi les projets approuvés, un projet intitulé « Modulation de la tVTA dans les troubles de l'humeur »<sup>1</sup>, qui mentionne l'utilisation de 600 rats pour l'implantation de canules dans le crâne avant un protocole d'impuissance apprise (chocs électriques imprévisibles et sans échappatoire) suivi par des tests comportementaux. Le but annoncé de ces expériences est de développer de nouveaux médicaments antidépresseurs. Parmi ces tests, on retrouve avec horreur celui de la nage forcée, **un protocole décrié depuis longtemps pour sa cruauté et abandonné par une quinzaine de représentants de l'industrie pharmaceutique ces dernières années**<sup>2</sup>.

En ce qui concerne le projet présent, les rats subiront (ou ont déjà subi) plusieurs types de souffrances :

- maintien en captivité jusqu'à l'âge adulte (ce qui n'est pas classé comme une procédure alors que la captivité des animaux de laboratoire est susceptible de générer chez eux des états de stress prolongé, voire même des états dépressifs<sup>3</sup>) ;
- implantation chirurgicale d'électrodes par craniotomie (niveau « modéré »<sup>4</sup>) ;
- protocole d'impuissance apprise (niveau « sévère ») ;
- test de nage forcée (niveau « sévère ») ;
- deux autres tests comportementaux (environnement inconnu et champ ouvert, dont on peut imaginer qu'il s'agirait de tests de niveau « léger ») ;
- mise à mort pour prélever le cerveau des animaux utilisés.

Pour rappel, **l'article R214-113 du Code Rural prévoit que les animaux ne soient pas réutilisés à la suite d'une procédure sévère**, sauf « dans des circonstances exceptionnelles (...) et après examen de

<sup>1</sup> [https://webgate.ec.europa.eu/envdataportal/web/resources/alures/submission/nts/preview/nts\\_project/uuid/c753870f-7d1a-4fc1-9f8e-17f9066d55ed](https://webgate.ec.europa.eu/envdataportal/web/resources/alures/submission/nts/preview/nts_project/uuid/c753870f-7d1a-4fc1-9f8e-17f9066d55ed)

<sup>2</sup> <https://www.peta.org/features/peta-ends-near-drowning-tests-small-animals/>

<sup>3</sup> <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1364661321000826>

<sup>4</sup> D'après l'arrêté du 13 février 2013 relatif à l'évaluation éthique et à l'autorisation des projets.



**Représentant français de :**

- Cruelty Free Europe
- Fur Free Alliance (Alliance mondiale contre la fourrure),
- Dolphinaria-Free Europe

**et membre de :**

- CAP Loup,
- CWS (Center for Whale Research)
- ECEAE (European Coalition to End Animal Testing),

l'animal par un vétérinaire ». Cette réserve ne s'appliquerait-elle pas à des procédures sévères enchaînées les unes aux autres au sein d'un même protocole ?

La directive européenne 2010/63/EU, qui régit la pratique de l'expérimentation animale dans tous les États membres, précise au paragraphe 23 de son préambule que « d'un point de vue éthique, il convient de fixer une limite supérieure en termes de douleur, de souffrance et d'angoisse au-dessus de laquelle les animaux ne devraient pas être soumis à des procédures scientifiques ». **Il semble difficile, dans ce cadre, de justifier l'imposition d'animaux au stress de la captivité auquel s'ajoute cinq procédures, dont deux de niveau sévère.**

Indépendamment des souffrances indéniables que subiront (ou ont déjà subi) les animaux utilisés, un point du projet semble étrange : la mention d'une durée de 15 minutes pour le test de nage forcée, alors que la durée habituelle de ce test est de 6 minutes pour les souris et de 5 minutes pour les rats, avec la possibilité d'une pré-nage de 15 minutes pour les rats la veille<sup>5</sup>. **Soit il s'agit d'une coquille ou d'un oubli sur le RNT, soit le projet est encore plus cruel que ce qu'on attend généralement des protocoles de nage forcée. Pourriez-vous clarifier ce point afin de nous ôter ce doute ?**

Par ailleurs, les réglementations françaises et européennes sont claires à ce sujet : les expérimentations utilisant des animaux doivent être justifiées par un caractère de « stricte nécessité » — ce qui semble encore plus important lorsque des souffrances « sévères » sont appliquées comme c'est le cas ici. **Y a-t-il une « stricte nécessité » à imposer des chocs électriques à ces rats et à les lâcher dans un bocal rempli d'eau dans lequel ils nageront ou se laisseront flotter sans savoir s'ils pourront y survivre (avec toute la détresse psychologique que cela entraîne pour eux) ?**

Pour sa défense, l'équipe de recherche qui a rédigé ce projet vous parlera certainement de l'importance de développer de nouvelles molécules pour lutter contre la dépression, de l'efficacité imprévisible des molécules utilisées actuellement et des difficultés pour les personnes qui souffrent de cette maladie. **Il est toujours facile de se cacher derrière les patientes et les patients sans même les avoir consultés sur ce choix.**

**Mais où sont, dans ce projet, les mentions des limites présentées par l'utilisation du test de nage forcée pour trier les candidats antidépresseurs, au risque de mettre de côté des molécules qui seraient efficaces chez l'espèce humaine mais inefficace dans ce test<sup>6</sup> ?**

Où sont les mentions des méthodes impliquant des animaux dans des tâches moins sévères mais aussi prédictives<sup>7</sup> ?

**Où sont les mentions des recherches sur les facteurs neurotrophiques dérivés du cerveau (BDNF), dont le dosage sanguin et dans des cultures de cellules neuronales *in vitro* – que le Centre 3R anglais a récemment présenté comme une voie particulièrement prometteuse pour prédire l'efficacité des antidépresseurs sans utiliser d'animaux<sup>8</sup> ?**

**Où sont enfin les mentions de la psychiatrie computationnelle<sup>9</sup>, des recherches sur la prévention de la dépression et des manières de favoriser le soutien aux personnes qui en souffrent grâce à des thérapies efficaces reposant sur des preuves ?** Il pourrait en effet intéresser votre ministère de savoir

<sup>5</sup> <https://www.researchgate.net/publication/224896580> Using the rat forced swim test to assess antidepressant-like activity in rodents

<sup>6</sup> <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0273230021001434>

<sup>7</sup> <https://cordis.europa.eu/article/id/201243-memory-biases-animal-models-of-depression>

<sup>8</sup> <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0273230021001434>

<sup>9</sup> <https://www.em-consulte.com/article/1371605/introduction-a-la-psychiatrie-computationnelle>



**Représentant français de :**

- Cruelty Free Europe
- Fur Free Alliance (Alliance mondiale contre la fourrure),
- Dolphinarria-Free Europe

**et membre de :**

- CAP Loup,
- CWS (Center for Whale Research)
- ECEAE (European Coalition to End Animal Testing),

que la majorité des universités enseignent aujourd'hui des thérapies basées sur des croyances<sup>10</sup>, sans efficacité prouvée contre la dépression. Pourtant, la France fait partie des pays les plus consommateurs de psychotropes. **On ne peut qu'imaginer que des pratiques thérapeutiques efficaces permettraient de réduire la consommation de psychotropes – ce qui remet largement en cause la “nécessité” des tests de nage forcée, destinés exclusivement à produire de nouveaux médicaments.**

La réforme de l'enseignement des psychothérapies est urgente, et l'information des patients et des patientes à ce sujet est primordiale. Vous savez comme nous que l'argent public et les fonds privés ne sont pas extensibles. Au lieu de financer des tests cruels pour étudier de nouvelles molécules dont rien ne garantit qu'elles aideront mieux les personnes concernées, d'autres voies seraient préférables.

**Nous vous demandons:**

- **De nous communiquer le dossier complet de demande d'autorisation transmis par le comité d'éthique concerné par ce projet, afin que nous puissions étudier la manière dont les méthodes alternatives ont été étudiées et prises en compte par l'équipe porteuse du projet ;**
- **De retirer l'autorisation de ce projet s'il n'est pas encore terminé ;**
- **D'en exiger une appréciation rétrospective que vous publierez en ligne s'il a déjà commencé ou est déjà terminé ;**
- **De vous engager à ne plus autoriser de projet impliquant des animaux pour des protocoles tels que l'impuissance apprise ou la nage forcée ;**
- **De prendre en compte les méthodes non expérimentales telles que les campagnes de prévention et les réformes des pratiques professionnelles, ce qui permettra de réduire la demande en psychotropes et donc l'intérêt des expériences utilisant des animaux.**

**Cela permettra, à n'en pas douter, une répartition des fonds publics et privés en phase avec l'opinion publique, une avancée considérable vers la fin de l'expérimentation animale, et un positionnement de la France comme pionnière dans ce domaine.**

Vous remerciant pour l'attention portée à ce courrier et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma parfaite considération.

Muriel Arnal  
Présidente de One Voice

<sup>10</sup> <https://psychologiescientifique.org/actu/psychologie-a-luniversite-temoignages-sur-un-hold-up/> — <https://scilogs.fr/ramus-meninges/psychanalyse-universite-2020-masters/>